



Levée de réserves du Commissaire aux comptes

Cette formation s'adresse aux :

Cadres gestionnaires, comptables et financiers des entreprises. La formation s'adresse également à toutes les personnes en charge, au sein de l'entreprise, de collaborer avec les commissaires aux comptes et à prendre en charge notamment leurs recommandations

Elle vise à permettre aux cadres gestionnaires en général et aux financiers et comptables en particuliers de prendre en charge les réserves, observations et les recommandations du commissaire aux comptes.

Elle sera axée notamment sur ce qui suit :

- Rappel de la mission du commissaire aux comptes
- Travaux de commissariat aux comptes
- Présentation de la nature des réserves, observations et recommandations
- Organisation de l'opération de prise en charge de la levée des réserves du commissaire aux comptes au sein de l'entreprise
- Rapport de levée de réserve
- Le contrôle de la levée de réserve par le commissaire aux comptes.

